Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212200265-20260507-DELIB_2026_20-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN (Côtes-d'Armor)

Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit AVRIL à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LUCAS, Maire (sauf pour le vote du compte financier unique où Madame VANHOOVE Stéphanie, troisième adjointe, prend la présidence).

Date de la convocation : 16 avril 2026.

Présents : **Mesdames et Messieurs** LUCAS Yannick, VANHOOVE Stéphanie, LAGUETTE Pascal, L'HERMITTE Christelle, HINAULT Alexandre, MOYON Soizick, BONJOUR Jérôme, METAYER Céline, ATTORRESI Vincent et FINET Virginie.

Absents Excusés : Mme DELAUNEY Réjane, Mr BEAUCHESNE Erwan, Mr ROBERT Frédéric, Mme LENORMAND Clarisse, Mme LELANDAIS Soizic.

Procurations : Mr ROBERT Frédéric a donné procuration à Mr LAGUETTE Pascal

Secrétaire de Séance : Mme VANHOOVE Stéphanie

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 02 Avril 2026.

2026 -20 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS : COMMUNE ET LABORATOIRE :

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2026 de la Commune et du Laboratoire qui s'équilibrent ainsi :

COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépense totale : 1.155.883,57 €	Dépense totale : 1.054.126,84 €
Recette totale : 1.155.883,57 €	Recette totale : 1.054.126,84 €

Après lecture, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir passer au vote à main levée.

Les résultats sont les suivants : 11 Votants ; 11 : Pour ; 0 : Contre

VU les résultats du vote, le Conseil Municipal, par 11 voix pour.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212200265-20260507-DELIB_2026_20-DE

LABORATOIRE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépense totale : 9 097.53 €	Dépense totale : 20 479.66 €
Recette totale : 9 097.53 €	Recette totale : 20 479.66 €

Après lecture, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir passer au vote à main levée.

Les résultats sont les suivants : 11 Votants ; 11 : Pour ; 0 : Contre

VU les résultats du vote, le Conseil Municipal, par 11 voix pour.

APPROUVE les budgets primitifs 2026 pour la COMMUNE et le LABORATOIRE.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 04/05/2026

MAIRIE DE CALORGUEN (Côtes d'Armor)

Le Maire,
M. Yannick LUCAS

La Secrétaire de Séance,
Mme VANHOOVE Stéphanie